

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à expiration d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 SEPTEMBRE

Et Constans!

L'ex-ministre à poigne de l'intérieur semble en ce moment vouloir faire le silence autour de son nom. Cette modestie, comme le bloc enluminé de la fable, ne me disait pas grand-chose de bon pour nous conservateurs, et, le hasard faisant parfois bien les choses, j'ai eu l'occasion de me confirmer dans mon idée première.

Faisant, il y a quelques jours, une excursion en Basse-Bretagne, j'ai eu l'occasion d'entrer en relations avec un haut fonctionnaire qui a vu Constans de près et conserve de fréquents rapports avec lui.

— Que devient donc M. Constans ?

Sur cette interrogation, mon voisin dresse l'oreille, et, d'un ton sentencieux, me répond :

— Constans n'a abandonné son portefeuille qu'à regret. Ce n'est un secret pour personne. Sa mise en disponibilité lui a été des plus pénibles, et tôt ou tard sonnera pour lui l'heure, je ne voudrais pas dire de la vengeance, mais des représailles.

Républicains et réactionnaires passeront sous ses fourches caudines, et l'on verra alors bien des surprises se produire.

— ???

— Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Constans a été absolument lâché. Carnot, Freycinet et tous leurs complices voulaient absolument se débarrasser de la bête noire « qui sentait mauvais ». Et il a fallu que l'ex-vidangeur déménageât.

— Et que peut-il faire, maintenant ?

— Bien des choses, n'en doutez pas. Ce roi des roublards ne vendra pas la croix d'honneur, parce que Wilson a gâté le métier, mais il a copié le gendre de Grévy en se vouant au culte des dossiers. Cet homme infernal, après avoir mené une vie gouvernementale des plus agitées, se recueille en ce moment, et il est en train de dresser les fiches de tous ceux qui s'occupent de politique.

— Très bien, insinuais-je doucement, mais à quoi pourront servir ces petits papiers ?

— Naïf, me répondit le fonctionnaire, pouvez-vous douter un seul instant qu'un autre que Constans fasse les prochaines élections ? Loubet est bon garçon, mais il a été appelé à manger le gâteau que son prédécesseur avait fabriqué, et il est incapable d'en faire un nouveau. Il faudra donc revenir au grand pétrisseur, et Constans ne s'est pas encore voué à une retraite définitive.

Tout en ayant l'air d'attrapper les mouches, il ne perd pas de vue les affaires, et certains préfets, pendant les vacances, ont été très heureux de lui faire les yeux doux. Des malins, ceux-là!

Eh bien, Constans fait son tri. Et soyez sûr qu'il ne se passera pas un mois après la rentrée des Chambres avant que Loubet et Cie n'aient touché le sol. Constans ne trouvera pas le fruit suffisamment mûr et passera la main à un compère pour prendre la tête du mouvement en temps voulu.

— Dans tout ce que vous me dites, je ne sais pas bien quel sera le rôle des conservateurs.

— Les conservateurs n'ont qu'à « voir venir ». L'hiver 92-93 sera fertile en événements, et bien seul sait ce qui pourrait en résulter pour eux. Je vois bien clairement la situation du parti républicain : des divisions plus vives que jamais dont l'opposition pourrait profiter, si elle-même n'était pas si divisée.

Le soir même je quittais Quimper et mon voisin, non sans avoir pris son adresse en même temps que la promesse de recevoir sa correspondance.

PIERRE DETOUCHE.

La réunion de Montauban

C'est dans le parc de Chambord, appartenant à M. de Vezins, qui l'avait mis gracieusement à la disposition des organisateurs, qu'a été donné le banquet de Montauban. Un hall immense, construit tout exprès, abritait trente tables de cinquante couverts. Au plafond, cloués dans la charpente, des trophées de drapeaux, des écussons, des guirlandes de buis, deux cents lampes, des lanternes vénitiennes. Au fond, la table présidentielle, richement décorée, élevée de 1 m. 60, se détachait sur un fond tricolore au milieu duquel, sous les plis de drapeaux, était placé le buste de M^r le Comte de Paris.

A la table d'honneur avaient pris place les présidents des comités royalistes et les personnalités importantes de la région. On remarquait notamment la présence, aux côtés de M. le comte d'Haussonville, de M. de Bernis, député, et de M. Paul Princeteau.

A la fin du banquet, M. Cazals, avocat, secrétaire du comité d'organisation, a souhaité la bienvenue à M. le comte d'Haussonville. En quelques mots, chaleureusement applaudis, il a remercié l'éminent académicien d'avoir bien voulu choisir la ville de Montauban pour y faire entendre la parole du représentant de Monseigneur le Comte de Paris.

Puis M. le comte d'Haussonville a pris la parole et a prononcé le remarquable discours que sa longueur ne nous permet pas de reproduire.

Après l'ovation qui a été décernée à l'orateur par l'assistance, M. Paul Degrand, président du comité d'organisation, a exprimé à celui-ci et aux assistants la reconnaissance des royalistes de Montauban. M. de Bernis a prononcé ensuite une allocution chaleureusement applaudie. Après lui, M. Princeteau remercia M. d'Haussonville d'être venu stimuler le zèle des fidèles monarchistes du Languedoc ; il met toute sa confiance dans la féconde union du peuple et du roi : « Si Léon XIII, dit-il en terminant, a mérité d'être appelé le Pape des ouvriers, Philippe VII saura mériter le titre de Roi des ouvriers ; que Dieu nous garde et que le roi nous sauve ! »

La série des toasts s'est close par M. d'Adhémar qui a bu à Madame la Comtesse de Paris, toast chaleureusement applaudi par l'assistance.

A la fin du banquet, l'adresse suivante a été votée par acclamation :

« Les 1,500 royalistes du Tarn-et-Garonne et de la région du sud-ouest, réunis à Montau-

ban, dans un banquet fraternel, le 25 septembre 1892, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville ;

« Convaincus que la Monarchie nationale, héréditaire et chrétienne, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, peut seule assurer au peuple français, en même temps que le respect des croyances, les libertés nécessaires, la paix sociale et la stabilité du pouvoir.

« Non moins convaincus que la République, quelle que soit son étiquette, ne saurait donner de tels bienfaits à la nation ;

« Envoyent le témoignage de leur affection respectueuse et de leur fidélité à Monseigneur le Comte de Paris, l'auguste Chef de la Maison de France, et jurent de consacrer tous leurs efforts au triomphe de la cause monarchique, qui sera en même temps celui de la foi inaltérable, du courage et de l'honneur. »

La sortie du parc s'est effectuée sans incidents, quoique presque toute la police de Montauban fût réunie à la porte.

INFORMATIONS

UNE CIRCULAIRE VIOLÉE

On sait dans quelles conditions des dragons français ont pris part jeudi au cortège de la fête : non seulement on leur a mis des costumes d'emprunt pour leur faire escorter les chars d'une cavalcade, mais on les a menés par escouades, sous les ordres d'officiers, aux répétitions afin de leur donner, au milieu des autres acteurs, l'instruction préparatoire à l'exécution de leur rôle.

On nous rappelle à ce propos une circulaire ministérielle, en date du 30 juin 1888, contenant ce passage : « ... Je crois devoir vous inviter à ne pas autoriser l'armée à prendre part à des fêtes ou cérémonies au cours desquelles on devrait exécuter des manœuvres spéciales nécessitant une instruction préparatoire particulière, etc. »

L'ordre dont il s'agit a été donné par M. de Freycinet, déjà ministre. Comment peut-il se concilier, demande-t-on, avec ce qui s'est passé jeudi ?

Il ne se concilie pas, mais la contradiction s'explique : en 1888, M. de Freycinet a rempli son devoir de ministre de la guerre ; en 1892, il l'a oublié. Quand la politique est en jeu, les politiciens oublient tout le reste. C'est pour cela qu'on devrait éviter de confier le ministère de la guerre à un politicien.

LE DRAME DE SOCCIA

Ajaccio, 27 septembre.

Deux gendarmes ont été tués hier à Soccia. Voici dans quelles circonstances :

Les esprits étaient déjà un peu surexcités dans le canton de Soccia, surtout à cause d'un incident qui s'était produit dans la commune d'Orto à l'occasion d'une élection. Le dépouillement du scrutin dans cette localité avait été en effet interrompu par des protestations qui s'étaient élevées au sein du bureau et il n'avait été donné que des résultats incomplets.

Le maire de Soccia, prévoyant sans doute

des désordres, prit un arrêté interdisant l'entrée du village à tout homme armé.

Trois gendarmes de la brigade furent chargés d'exécuter ledit arrêté.

Hier, dans la journée, une soixantaine d'électeurs armés arrivèrent à Soccia et voulurent forcer la consigne.

Devant la résistance des gendarmes, des coups de fusils furent tirés et les malheureux Sala et Ferraudet tombèrent fondroyés ; le troisième gendarme, Pisella, qui a été épargné, est le seul témoin de ce triste et déplorable drame.

La population de Soccia, grâce probablement aux injonctions du maire, ne s'est pas montrée.

Les auteurs, inconnus, sont en fuite.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE

M. Maillard. — Voyons, les figurants du premier char... où sont-ils ? Avancez. Voltaire, où est Voltaire ? Quel est l'animal qui fait Voltaire et qui ne répond pas.

Un Figurant. — C'est moi que je fais Voltaire. Ousque je m'colle ?

M. Maillard. — Sapristi ! on aurait pu me choisir un Voltaire un peu plus châtié dans son style. Enfin, je suppose que vous ne parlerez pas à la foule.

Le « Voltaire ». — Tout de même, si y a du rabiot.

M. Maillard. — Non, décidément, vous ne parlerez pas. Mais il faut sourire tout le temps. Souriez, mieux que cela. Fendez-vous davantage. Voltaire avait un sourire hideux... vous devriez savoir ça.

Le « Voltaire ». — Non ; on m'a dit : T'auras quatre francs pour faire Voltaire, et on m'a habillé avec ces frusques ; mais ça n'a rien ; s'y faut sourire, on s'en fendra d'un, voilà.

M. Maillard. — Vous donnerez la main à d'Alembert

Le « Voltaire ». — Où ça, d'Alembert ?

M. Maillard. — Là... ce grand qui est à côté de vous...

Le « Voltaire ». — Tien, c'est Bonnard... le vitrier. Tu vas bien, Bonnard ?

Bonnard en d'Alembert. — A la coule... Ils m'ont mis une perruque qui me fond le crâne. Ah ! chaleur !...

M. Maillard. — Ne causez pas comme ça sur le char. On pourrait vous entendre. Vous, souriez, Voltaire, et vous, d'Alembert, ayez un air pensif, un œil rêveur (Il s'éloigne).

Le « d'Alembert ». — Un œil rêveur ! Quoi que c'est ?... Ah ! ben ouiche, mon œil.

M. Maillard, revenant avec des figurants. — Je vous amène Diderot et Washington, pour les mettre avec vous... Vous formerez un groupe.

Diderot, reconnaissant les autres. — Tiens, c'est Bonnard et Mégot ! Ça va, les amonches ?

Bonnard. — Et toi, Loupiat, qué-qu'tu fais ?

Loupiat. — Ouajingueton, à ce qu'on m'a dit un Anglais de l'Amérique... A qui que j'donne la main ?

M. Maillard. — A Lafayette... il est en retard. On n'a pas vu Lafayette ?...

Lafayette, entrant. — Me v'la... c'est mon sabre qui m'empêche...

M. Maillard. — Ah ! mon Dieu, il est ivre... Un Lafayette pochard !... Soutenez-le, vous autres... Qu'on ne s'aperçoive pas... Je compte sur vous, Washington, pour caler Lafayette. Alons, vite, descendez.

(Ils descendent dans la rue et s'appellent les uns les autres.)

Le « Voltaire ». — Ohé, Diderot... Par ici ! Diderot. — Ous qu'est l'escalier ? Ah ! mince de balcon !... (il s'installe). Chouette tout de même !

Washington. — Tiens, là-bas... Cabassol, en Danton. Appelons-le...

Tous. — Ohé, Danton ! Danton ! Pilouit ! (Figaro.)

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 27 septembre 1892.

Les transactions sont encore plus rares que les jours précédents, les cours restent à peu d'exceptions les mêmes que la veille. Il en serait de même à Londres où la liquidation s'opère en ce moment.

Le 3 0/0 reste à 99.85 et le 4 1/2 à 106 fr.

La Rente Italienne se maintient très ferme sur son cours de 93.57. L'Extérieure cote 65 5/16.

L'action de la Banque de France reste à son cours de la veille de 4,075 fr.

Le Crédit Foncier conserve le cours de 4,127. Il est permis de supposer d'après la marche des prêts autorisés que la portion des bénéfices fournie par ce genre d'opérations pour parfaire le dividende de 60 fr. ne sera pas diminué.

La Banque de Paris conserve son cours de 666 en attendant la reprise des affaires.

L'action de la Société Générale s'inscrit à 485 fr. au comptant et à 486 à terme. Les affaires de cette société prennent tous les jours un plus grand développement, ainsi que l'indiquent les augmentations ressortant au bilan du 31 août.

Le Crédit Lyonnais regagne à 785 une partie de son dividende pour solde mis en paiement le 26 courant.

L'obligation 5 0/0 du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem est recherchée aux environs de 400 fr. Les Chemins Economiques valent 431 fr.

NOUVELLES MILITAIRES

LA CLASSE 1891

Le ministre de la marine vient de décider que les jeunes soldats de la classe de 1891 affectés à l'infanterie et à l'artillerie de marine seront appelés à l'activité et mis en route le 14 novembre prochain.

LES MAJORS DE SAINT-CYR

En consultant les anciennes promotions de notre belle Ecole militaire, un de nos confrères a trouvé que depuis 1830, onze anciens « premiers » seulement avaient décroché les étoiles du généralat.

Ce sont : les généraux Chautan de Verdy,

Reille, Cambriels, Berthaut, Bircher, Broyes, Hailloy, Baussebard, de Cools, Pierron, Grisot.

Sur ce nombre, cinq sont encore vivants.

Parmi les généraux qui occupent actuellement une grande situation dans l'armée, mais qui ne sont cependant pas sortis de Saint-Cyr dans les premiers, citons le général Saussier, sorti avec le numéro 88, le général Davout avec le numéro 159, et le général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur, avec le numéro 108.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

LA RÉCOLTE DU BLÉ

Le *Journal officiel* du 16 septembre évalue la production du froment en 1892 et en France à 409,284,421 hectolitres pour une étendue cultivée de 6,979,914 hectares.

Le rendement moyen par hectare est de 15 hect. 64 du poids moyen de 77 k. 64.

La récolte de 1892 est supérieure à celle de 1891 de 32,626,853 hectolitres et le poids moyen de l'hectolitre est supérieur de 140 grammes au poids commercial adopté sur les marchés.

Si l'on envisage la production du blé en groupant des départements ayant des cultures similaires, on trouve que la production du Maine-et-Loire est de 15 hect. 62 par hectare, celle de la Loire-Inférieure de 15 90, l'Indre-et-Loire récolte 17 65, la Sarthe 17, la Mayenne 16, la Vienne 14 72, les Deux-Sèvres 13, la Vendée 13 35, l'Ille-et-Vilaine 18 hectolitres par hectare.

Ainsi, la production du blé en Maine-et-Loire, qui possède les riches alluvions de la Vallée donnant, cette année, jusqu'à 43 hectolitres, n'arrive qu'à une moyenne de 15 62 alors que l'Ille-et-Vilaine en récolte 18, l'Indre-et-Loire 17 65, la Sarthe 17, la Loire-Inférieure 15 90, la Mayenne 16.

Nous n'avons vraiment pas lieu d'être fiers de notre production en céréales.

Les départements qui nous environnent ont eu, comme nous, à souffrir des effets du gel pendant l'hiver et à supporter la même sécheresse ; au point de vue des influences climatiques, les chances étaient par conséquent les mêmes.

La conclusion à tirer de l'infériorité du rendement en grain dans le Maine-et-Loire est que nous cultivons plus mal que cinq des départements qui nous avoisinent.

Cependant, ces départements n'ont pas de meilleures terres à travailler que celles de l'Anjou, et c'est notre Vallée de la Loire qui fournit une grande partie des semences qu'ils emploient.

— Elles sont redevenues des espérances : quand une maladie a été longue on n'en guérit qu'après de nombreuses rechutes.

— Pendant que nous sommes seules, reprit Éléonore, j'ai bien envie de vous demander comment il se fait que vous preniez un intérêt si vif... si direct à tout ceci ?

A cette question, la surprise de Suzanne fut si grande qu'elle laissa échapper les deux ou trois grappes de chèvrefeuille qu'elle avait déjà cueillies.

— Vous me demandez d'où vient mon intérêt, Éléonore ? Mais ne suis-je pas la pupille de madame Granval, et vous-même n'êtes-vous pas mon amie ? Ah ! vous êtes bien dure pour moi.

Et la pauvre enfant, après avoir prononcé ces paroles d'une voix tremblante, se détournait pour qu'Éléonore ne lût pas dans ses yeux pleins de larmes tout le chagrin qu'elle lui avait fait.

— Mon Dieu ! je n'ai pas voulu vous offenser, interrompit mademoiselle Loubert en rougissant. Je trouverais tout naturel que Léonce vous intéressât personnellement.

Cette condescendance, qui était une nouvelle accusation, fut un trait de lumière pour Suzanne.

Décidément, si les semences de blé de Saint-Laud et de Saumur, que le Maine-et-Loire envoie partout, donnent davantage ailleurs qu'ici, c'est que les cultivateurs qui sont nos voisins savent mieux préparer le terrain dans lequel elles doivent germer. A. B.

EXPOSITION DE TOURS

A la liste des exposants de Saumur à Tours, on doit ajouter le nom de M. Rivaud qui a été omis, et qui a obtenu une médaille d'argent pour ses produits à base de glycérine.

ACCIDENT

Hier soir, en rentrant à Saumur dans une charrette anglaise, M. Achille Girard a été victime d'un accident qui aurait pu être grave. En tournant le coin du pont Cessart, le cheval glissa et s'abattit. M. Girard, sa fille et son domestique furent lancés sur le pavé. Heureusement, aucun d'eux ne se fit de blessures graves. M. Girard et sa petite fille ont eu le visage contusionné. Le domestique s'en est tiré indemne.

LA SAISON THÉÂTRALE

Nous publions, plus loin, le tableau de la troupe que M. Guillon, le nouveau directeur du Grand-Théâtre, va présenter au public angevin, et qu'il fera débiter, à Angers, le 6 octobre prochain, dans les *Huguenots*.

Nous croyons pouvoir assurer, de la *Patriote*, que cette saison théâtrale promet d'être très intéressante. M. Guillon a l'intention de monter *Sigurd et Werther*. Il ira, peut-être, une reprise de *Manon* et de *Lakmé*. Il nous donnera, comme opérettes nouvelles, *Foto, les Vingt-huit jours de Clairette*, etc... Il n'est pas impossible qu'il fasse également une reprise des *Contes d'Offmann* et du répertoire de l'opéra bouffe.

N'en disons pas plus long pour aujourd'hui, ajoute notre confrère d'Angers. Nous souhaitons bonne chance à M. Guillon. Il est jeune, paraît intelligent et plein de bonne volonté. Nous applaudirons de toutes nos forces s'il réussit à ramener la foule à notre beau théâtre.

ADJUDICATIONS DE LA MENSE ÉPISCOPALE

Samedi, deux adjudications ont eu lieu, l'une à Montilliers, l'autre à Tigné. En voici les résultats :

Montilliers. — 1^{er} lot — Pré de Rez. — Mise à prix : 1,200 fr. — Adjudgé à M. Jean Carrou, cultivateur à Montilliers, au prix de 1,350 fr.

2^e lot — Pré du Racoin. — Mise à prix : 1,800 fr. — Adjudgé à M. Pascal Jouin, cultivateur à Montilliers, pour 1,850 fr.

3^e lot. — Pré de la Repetelière. — Mise à prix : 2,000 fr. — Adjudgé à M. Cholet, cultivateur à Saint-Maurice-la-Fougereuse (Deux-Sèvres), pour 2,050 fr.

Comme toutes les âmes pures, elle voyait difficilement le mal, mais comme tous les esprits justes, une fois que la vérité lui apparaisait, elle avait le courage de la comprendre.

— Je crois vous entendre, Éléonore, dit-elle en reprenant subitement le calme de sa physionomie, et je me bornerai à vous dire que vous me connaissez bien mal et que je suis plus fâchée pour vous que pour moi : quand les soupçons sont injustes ils n'offensent que ceux qui les conçoivent.

Malgré son embarras, Éléonore allait peut-être répondre, lorsque la voix de madame Granval se fit entendre. La baronne appelait sa nièce et sa jeune amie. Toutes deux furent bientôt auprès d'elle.

Madame Granval était debout : une vive et touchante expression de bonheur animait son visage ; son bras étendu dans la direction de la montée caillouteuse semblait indiquer aux deux jeunes filles qu'elles devaient tourner leurs regards de ce côté.

Elles obéirent à ce signe, et elles ne tardèrent pas à comprendre l'émotion de la baronne.

A peu près vers les trois quarts de la montée, une petite charrette chargée de foin et traînée

4^e lot. — Pièce du Moulin-Neuf ou de la Croix. — Mise à prix : 2,800 fr. — Adjudgé au précédent pour la somme de 2,850 fr.

5^e lot. — Pré de Noiteau. — Mise à prix : 4,000 fr. — Adjudgé à M. Laurent Delaunay, cultivateur à Montilliers, pour 4,700 fr.

Tigné. — Un pré était mis en adjudication, mais celle-ci n'ayant pas donné de résultat, on a procédé à une vente amiable. Le pré a été ainsi vendu au prix de 3,500 fr.

ASCENSION PÉRILLEUSE

Nous lisons dans les journaux de Paris :

« Le capitaine Gonzil, de l'Ecole de cavalerie de Saumur, vient de faire l'ascension d'un des plus hauts sommets du massif de l'Oisans, le pic de la Grande-Reine, dont l'altitude est de 3,754 mètres. Parti du nouveau refuge de l'Alpe du Villard d'Arène à quatre heures du matin, M. Gonzil terminait son ascension à onze heures et était de retour à son point de départ à quatre heures de l'après-midi. »

UNE FÊTE A LOUERRE

Le dimanche 9 octobre aura lieu, à Louerre, canton de Genes, une fête organisée par MM. Eugène et Lionel Bonnemère, à l'occasion de l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de Dumnacus, et dû à la générosité de M. Lionel Bonnemère. On sait que c'est aux environs de Louerre qu'est tombé le héros gaulois.

TUÉE PAR LA Foudre

On écrit de Chouzé-sur-Loire :

« La femme veuve Bouquet, âgée de 58 ans, demeurant à la Herse, commune de Chouzé, a été trouvée avant-hier, par ses enfants, foudroyée par l'orage de vendredi.

Elle s'était réfugiée sous un saule, et la foudre l'a frappée, sans toucher à l'arbre, en pleine poitrine.

On pense qu'elle a succombé sur le coup, car elle était renversée sur le dos et paraissait n'avoir fait aucun mouvement.

Ses effets n'étaient pas brûlés, mais littéralement déchiquetés sans être séparés ; elle commençait à se corrompre, et les mouches devaient déjà. »

EXPOSITION D'HORTICULTURE A CHOLET

Une exposition partielle de fruits, légumes et fleurs, aura lieu, à Cholet, les dimanche 2 et lundi 3 octobre, dans la salle du foyer du théâtre.

TERRIBLE ACCIDENT DE CHASSE

Samedi dernier, la commune d'Andard, près Angers, a été, nous dit-on, le théâtre d'un terrible accident de chasse.

Un propriétaire de cette localité, M. André X..., se serait tué accidentellement en faisant une partie de chasse.

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

— Il paraît que mon cousin ne se plaît pas infiniment dans notre compagnie, dit Éléonore en regardant Suzanne d'un air triomphant.

— Vous lui aurez fait de la peine sans le vouloir, répondit la baronne avec découragement. Je crains qu'il ne soit devenu susceptible.

— Il aura vu quelque chose qu'il veut revoir, ajouta Suzanne qui commençait aussi à être inquiète. Attendons-le quelques instants ; je ne puis croire qu'il soit retourné au château sans avoir prévenu madame Granval.

Madame Granval s'assit sur l'herbe ; Éléonore et mademoiselle d'Estouville se mirent à dépouiller un buisson de chèvrefeuille couvert de fleurs magnifiques.

— Eh bien ! ma chère Suzanne, où en êtes-vous de vos certitudes ? dit mademoiselle Loubert.

par un âne s'avancait lentement. Un vieillard tirait le baudet par la bride, et Léonce, placé derrière la voiture, la poussait vigoureusement de ses deux mains, quand elle marchait, et la retenait avec son épaule pour l'empêcher de reculer, chaque fois que la fatigue obligeait l'animal à s'arrêter. Suzanne se souvint qu'elle avait aperçu, il y avait peu d'instants, la voiture au bas de la colline, et qu'elle avait laissé échapper une expression de pitié à l'aspect du pauvre vieillard, qui occupait alors la place que Léonce s'était empressé de prendre dès qu'il avait été libre de le faire.

— Il n'aurait pas fait cela hier, s'écria la baronne avec ravissement ; oh ! mon Dieu ! que je vous remercie !

— Vous voyez, Éléonore, que je ne vous avais pas trompée ce matin, quand je vous annonçais une bonne nouvelle, dit Suzanne, joyeuse et attendrie. J'espère que vous croirez maintenant à votre bonheur... Madame, ajouta-t-elle, en se tournant du côté de la baronne, ne le remerciez pas ; cachez-lui même votre joie, si vous vous en sentez la force ; il ne faut pas lui rappeler qu'il n'aurait pas fait hier ce qu'il fait aujourd'hui.

— Mon fils, nous vous attendions pour com-

Les détails nous manquent pour l'instant. Nous espérons pouvoir donner des renseignements à cet égard.

AGRESSION NOCTURNE A ANGERS

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures du soir, un jeune homme de dix-huit ans, nommé D..., revenait avec son jeune frère, âgé de treize ans, de passer la soirée dans une maison de la rue Toussaint.

Apercevant dans cette rue quelques soldats qui se frappaient, ils s'approchèrent du groupe.

A ce moment, l'un des militaires s'élança sur l'enfant et lui envoya dans la figure un formidable coup de point qui lui cassa plusieurs dents.

Outré de cet acte de brutalité commis sur son jeune frère, M. D... administra une volée de coups de canne au lâche agresseur qui, bientôt, s'affaissa sur le sol.

Puis les deux frères s'empressèrent de rentrer chez eux.

Ce qui prouve bien que les torts sont du côté du militaire, c'est que deux de ses camarades ne se sont nullement occupés de lui et ont prudemment regagné la caserne. (Patriote.)

Une famille empoisonnée par des champignons

Un épouvantable accident vient de se produire dans la commune de Civaux, arrondissement de Montmorillon.

Le fils Thévenet était allé, le 19 septembre, travailler dans la forêt de Civaux. Le soir, il rentra à la maison après avoir recueilli une certaine quantité d'oronges que sa mère s'empressa de faire cuire.

Toute la famille, après avoir mangé de ces champignons, alla se coucher.

Vers 4 heures du matin, les filles Thévenet, prises par de violentes coliques, se réveillèrent. Peu de temps après, les mêmes symptômes d'empoisonnement se manifestèrent chez la mère et le frère.

On appela au secours. Un voisin partit immédiatement pour Lussac d'où il ramena M. le docteur Marchadier.

Malheureusement, tout secours était inutile. Quelques heures plus tard, Marie Thévenet, âgée de 17 ans, et Augustine Thévenet, âgée de 13 ans, rendaient le dernier soupir.

Le 22, la mère Thévenet mourait à son tour.

L'état du fils Thévenet était très inquiétant.

Cette catastrophe a produit la plus vive émotion à Civaux et dans les communes voisines.

M. BOURGEOIS A NANTES

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, inaugurera le 16 octobre le Lycée de Nantes; la municipalité lui offrira un banquet le soir.

Le lendemain, au nouveau banquet qui sera offert par la Chambre de Commerce, le ministre prononcera un discours sur les questions économiques à l'ordre du jour.

ARRESTATION D'UN ASSASSIN

L'assassin de la servante étranglée à Fontenay-sous-Bois a été arrêté hier, à Nantes, dans la rue Crébillon, à onze heures et demie, au milieu d'un grand attroupement qui s'était formé.

Il se nomme Virgile Plissa. Il a fait des aveux complets.

L'ANARCHISTE MEUNIER

Un anarchiste, nommé Meunier (Auguste-Régis), qui demeure, paraît-il, à Nantes, rue Scribe, 14, donnait la semaine dernière une conférence à Saint-Nazaire. Le conférencier a traité la question sociale et particulièrement le droit à l'existence. Avec toute l'éloquence dont il est capable, il a fulminé contre les scélérats de bourgeois et les vampires de propriétaires. Une fois lancé, notre homme s'est attaqué au petit-fils dégénéré du grand Carnot: « Cet athée, ce libre-penseur, dit le citoyen Meunier, ne se gêne pas pour toucher la main aux évêques; car, entre coquins, on peut bien se serrer la main. »

Le gouvernement a fini par s'émouvoir; appeler les bourgeois scélérats et les propriétaires vampires, c'est bien porté; traiter les évêques de coquins, rien de mieux; il y a des gens qui sont décorés du Mérite agricole et qui n'ont pas fait plus. Mais appeler coquin M. Carnot, dont la République veut faire un demi-dieu, c'est considéré comme abusif. Aussi le commissaire central a appréhendé au corps ce conférencier maladroit qui ne s'est pas borné à insulter les évêques.

Ce Meunier a déjà subi, l'année dernière, une condamnation à 13 mois de prison pour désordres. On voit qu'il a l'habitude de mou-dre de mauvaise farine.

THÉÂTRE D'ANGERS

TABLEAU DE LA TROUPE

Année théâtrale 1892-1893

Administration. — MM. Yves Guillon, directeur-administrateur; Plain, régisseur général, opéra; Leprin, régisseur de comédie et d'opérette, parlant au public; Cayol, régisseur de drame et comédie; Peltier, deuxième régisseur et régisseur des chœurs; Streletski, deuxième régisseur; Paul Frémaux (de l'Opéra), et Suetie, chefs d'orchestre.

Grand opéra, opéra-comique, traductions. — MM. Manrick, premier ténor (opéra, traductions); Malzac, premier ténor léger; Jahn, second ténor, des premiers; Dalbressan, premier

baryton en tous genres; Plain, première basse de grand opéra; Seurin, basse chantante; Milard, seconde basse; Couly, trial-laruelle; Vallée, deuxième trial; Allain, laruelle; Pascal, troisième ténor; Dazin, troisième ténor; Streletski, troisième basse; Arnoux, troisième basse; Peltier, Lemaistre, Louis, Froidurot, Pecron, Lemaistre, coryphées.

M^{mes} Guillon-Tauffenberger, forte chanteuse, en représentation pour toute la saison; Desgoria, première chanteuse légère; Vallier, première dugazon; Galli-Marié; Echaud, deuxième dugazon; A. Peltier, seconde chanteuse, seconde dugazon; Cayol, deuxième duègne; Delpierre, Noémie, Regnard, Couly, Deliane, Genest, coryphées.

Divertissement. — Six danseuses.

Opérette. — MM. Jahn, 1^{er} ténor; Dalbressan, baryton; Couly, laruelle, grand premier comique; Henri Vallée, trial, premier comique jeune; Allain, comique marqué; Leprin, comique marqué, des premiers comiques; Milard, basse-bouffe; Louis, jeune trial; Pecron, second comique; Peltier, Lemaistre, Théodore, Aubé, petits rôles. — **M^{mes} Vallier, première chanteuse; Echaud, duègne Desclauzas; A. Peltier, deuxième chanteuse; Thérèse Milton, deuxième chanteuse; Cayol, deuxième duègne; Chovel, Delatour, Couly, Delpierre, Renari, Noémie, Deliane, petits rôles.**

Chœurs. — Seize hommes, seize femmes.

Drame, Comédie, Vaudeville. — MM. Cayol (de la Porte-Saint-Martin), grand premier rôle en tous genres; Vienne, jeune premier rôle; Dalbert, jeune premier; Milard, grand troisième rôle, rôles de genre; Couly, grand premier comique; Henry Vallée, jeune premier comique; Allain, premier comique marqué; Leprin, comique marqué, financier; Louis, amoureux comique; Pecron, second comique; Peltier, comique grime, des rôles de genres; Théodore, Aubé, Froidurot, Arnoux, Lemaistre, Bergé, utilités.

M^{mes} Vienne-Montvallier, premier rôle en tous genres, grande coquette; Chovel, jeune premier rôle, jeune première; Drose, première ingénuité; Thérèse Milton, première soubrette en tous genres; A. Peltier, première soubrette (Chaumont); Echaud, première duègne, mère noble; Cayol, deuxième duègne; Delatour, seconde ingénuité; Couly, Regnard, secondes soubrettes; Constance, Genest, Vallée, Deliane, Blanche David, Lefort, petits rôles.

Orchestre du théâtre. — MM. Paul Frémaux, de l'Opéra, et Suetie, premiers chefs d'orchestre. — Premiers violons: MM. Lemaître, solo; Fracassini, Néri (ainé), Néri (jeune), Regnard, Rufin. — Deuxièmes violons: MM. Debras, solo; Bertrand fils, Allain, Keurvels. — Altos: MM. Parent, solo; Suetie, Van Erps. — Violoncelles: MM. Reuland, solo;

Delpierre, Nucci. — Contrebasses: MM. Ferrari, solo; Thomson, Kregersmann. — Harpiste: M. Jandelli. — Flûtes: MM. Gabus, solo; Schreurs. — Hautbois: MM. Anglebert, solo; Verbruggh. — Clarinettes: MM. Fichet, solo; Vidal. — Bassons: MM. Vanderbrugge, solo; Dehosse. — Cors: MM. Janar, solo; Austruy, Lohest, solo; Hansotte. — Trompettes: MM. Evrard, solo; Bertrand père. — Trombones: MM. Rikir, solo; Crahay, Lotz. — Timbalier: M. Longavert. — Grosse caisse, cymbales: M. Chousteau.

Un Annuaire bien posé

On a donc enfin réussi à réaliser cette idée, vingt fois émise, de la création d'un annuaire des commerçants et des industriels chrétiens! En effet, l'Union Fraternelle arrive à avoir conduit son volume de telle façon qu'il est à peu près épuisé, malgré son nombreux tirage, et l'année n'est pas écoulée.

La clientèle catholique s'est empressée de se procurer cet ouvrage et de l'utiliser pour faire de la solidarité pratique.

Aussi les demandes d'inscriptions affluent-elles au secrétariat général pour l'année 1893.

Les anciens se réabonnent avec entrain, car non seulement ils ont trouvé des amis dans le public, mais encore ils ont noué entre eux des relations d'affaires dont ils se montrent très satisfaits.

Quant aux nouveaux, ils ont pu voir par l'accueil de la presse conservatrice, par la propagande des Congrès, des œuvres de toutes sortes, par les noms des promoteurs de cet ouvrage, M. Harmel en tête, qu'il y avait là une belle et sérieuse campagne conduite dans leur intérêt par toute la France et ils se sont empressés de solliciter leur admission à l'Union Fraternelle.

Nous ne pouvons qu'encourager cette société dans son entreprise et engager nos amis acheteurs ou vendeurs à demander tous renseignements utiles au secrétariat général de l'Union Fraternelle, rue des Petits-Carreaux, 14, à Paris.

Les inscriptions seront closes, nous dit-on, vers la fin de ce mois.

Dernières Nouvelles

Paris, 28 septembre, 12 h. 50 soir.

Des affiches manuscrites injurieuses contre MM. Baudin, Duc-Quercy, Ferroul et Calvignac ont été placardées cette nuit à Carmeaux. Elles ont été arrachées dans la matinée.

Selon le *Daily Chronicle*, le P. Martin, jésuite espagnol, serait élu général des Jésuites. HAFAS.

BOURSE DE PARIS

Du 27 Septembre 1892

3 0/0	99 80
3 0/0 amortissable	100 70
4 1/2	105 90

La Banque V^e LAMBERT ET FILS rappelle à ses clients qu'en outre des opérations d'Encaissement, d'Escompte, Ouvertures de Crédits, etc..., elle exécute, **aux mêmes conditions que les agents de change, sans commission, les Ordres de Bourse.** Elle paie sans frais et immédiatement tous les Coupons porteur ou nominatif; elle se tient à leur disposition pour leur fournir gracieusement des Renseignements absolument désintéressés.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des:

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY
Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que:

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

mencer une promenade, dit madame Granval en employant à dissimuler son bonheur tout ce qui lui restait de la force qu'elle avait usée à cacher ses peines. Comme tu as chaud, mon pauvre enfant! continua-t-elle.

Ces dernières paroles n'étaient qu'un prétexte pour pouvoir passer à plusieurs reprises sa main sur le front ruisselant de Léonce.

XII

Suzanne n'était pas susceptible de l'emportement passager des personnes vaniteuses qui se croient offensées, mais elle avait au suprême degré la fermeté digne et la résolution inébranlable des âmes fières et délicates qui se sentent méconnues. Blessée dans ce qu'elle avait de plus cher, c'est-à-dire dans la noblesse de ses sentiments, elle n'aurait voulu pour rien au monde changer de manière d'être avec Eléonore, et encore moins se plaindre à madame Granval; mais elle avait senti qu'elle se manquerait à elle-même si elle prolongeait son séjour au Haut-Mont, ou si elle y revenait avant la conclusion de ce mariage qu'on l'accusait de vouloir empêcher, ou du moins d'avisager avec peine. Elle ne montra ni mauvaise humeur ni trouble; elle ne manifesta

pas, même indirectement, le désir ou la nécessité de partir; mais quand elle se fut retirée chez elle, elle écrivit à mademoiselle de Royan pour lui dire que, toute réflexion faite, elle la priait de la faire chercher le plus tôt possible. Son billet, qui n'était qu'un *post-scriptum* ajouté à celui du matin, ne faisait aucune allusion à la circonstance qui venait de changer ses projets.

Mais, comme elle était loyale avant d'être fière, elle voulut avertir la baronne, et pour ne pas donner à son avertissement l'importance d'un mystère, elle parla de son départ le lendemain matin, pendant le déjeuner.

— Pourquoi ce brusque changement? dit madame Granval avec affection et tristesse. Vous m'aviez promis que vous ne me quitteriez pas encore.

— Je ne voudrais pas que l'amie chez laquelle je me rends pût croire que je n'ai pas une grande impatience de me rapprocher d'elle, répondit Suzanne avec une hésitation qui indiquait qu'elle ne disait pas toute sa pensée.

— Ceci m'a tout l'air d'une défaite, mon enfant. Qu'en pensez-vous, Eléonore?

— Moi, ma tante, je trouve cela tout simple.

Suzanne doit passer de longues années chez mademoiselle de Royan; c'est presque un devoir pour elle de lui montrer de l'empressement. A sa place, j'agis de même; et vous, Léonce, ne nous direz-vous pas aussi votre opinion?

Le regard que Léonce adressa à sa cousine, avant de lui répondre, fut si pénétrant qu'Eléonore, ne pouvant le soutenir, baissa les yeux avec un embarras qui n'échappa à personne.

— Ma cousine, dit le jeune baron, je vous répondrai peut-être quand vous m'aurez dit pourquoi vous m'interrogez aujourd'hui, moi que vous ne questionnez presque jamais.

— Il est tout naturel qu'on se consulte en famille, répliqua Eléonore en rougissant.

— Mon avis est bien peu de chose, dit Léonce tristement, si cependant vous tenez absolument à le connaître, le voici: Je crois que mademoiselle Suzanne est libre de faire tout ce qu'elle voudra, et que si elle pense devoir partir, elle a raison de nous quitter.

(A suivre.)

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons!

AVIS

M^r GAUTIER ayant cessé ses fonctions de notaire à la résidence de Saumur, désire retirer son cautionnement.

A AFFERMER

La Métairie du Bois-Barré
Située commune de Forges, près Doué-la-Fontaine.

Comprenant: Bâtimens d'exploitation et d'habitation, et quarante-cinq hectares de terres labourables et vignes.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CESBRON, expert à Doué.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1893

UNE MAISON

Dans un quartier commerçant de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON NEUVE

Avec ou sans écurie

Place du Port-Saint-Nicolas, 3.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie, 21.

MAISONS ET MAGASINS

A louer présentement

Rue d'Orléans, 49.

S'adresser à M. MEYER, rue d'Alsace, 43.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Petite MAISON

Avec JARDIN bien arboré

Contenant 500 mètres carrés environ.

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

PRÉSENTEMENT

La Ferme de Bouchaintre

Commune de Verrie.

Pour tous renseignements, s'adresser, à M^{me} LENOBLE, d'Angers, rue Montauban, 8.

A CÉDER

CAFÉ

Très-bien achalandé

S'adresser à M. ROUX, expert, 47, rue Dacier.

A VENDRE

VOITURE POUR PONEY

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

POUR NOËL PROCHAIN

Une MAISON

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, 59.

Avec grand jardin, remise à 4 voitures, écurie à 4 chevaux.

S'adresser à M. GUIGNARD, rue du Portail-Louis, ou à M. LANGLOIS, expert.

A LOUER PRÉSENTEMENT

Rue Haute Saint-Pierre, n° 5.

Trois chambres au premier, cuisine et décharge; une cave, deux pompes et une terrasse.

S'adresser à L'ORPÈLINA SAINT-JOSEPH.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Maison L. COCHET

20, Rue du Portail-Louis — Saumur

BON MARCHÉ SANS PRÉCÉDENT

Solde de toutes les Couronnes en Métal et Porcelaine.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOËL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER



SOCIÉTÉ

DES HUILES D'OLIVE DE NICE

Extrait de l'article 2 des statuts : La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines.

DÉPÔT :

Maison IMBERT Fils

Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacier, 38

Spécialité d'HUILE d'OLIVE vierge extra

DE NICE

Le flacon... 2 fr. 80 Le 1/2 flacon... 1 fr. 50
Verres repris à 30 centimes Verres repris à 20 centimes

En Bonbonnes en verre garnies d'osier

En bonbonne de 3 kilog.... le demi-kilog. 1 fr. 20
— de 5 kilog.... — 1 fr. 10
— de 10 kilog.... — 1 fr. 00

MODELES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES

Les emballages sont repris aux prix facturés



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- 1^{er} Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 13
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Noyant-Méon	11 20		1 3	8 8	7 40	1 15		5 56
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43			3 40	8			6 16
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7
SAUMUR (État)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi		Mixte		Expr.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	dirts	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Bordeaux					5 40		8 25				12 30	3 10		
Saintes					7 12	9 9	11 40				4 55	7 11		
Niort	5 25				9 42	10 51			2 7	2 36	8 23	7 48	9 15	
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6		9 13	10 12	11 18			
Montreuil-Bellay	9 40	6 56			1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40			
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17							9 36					
Chacé-Varrains	10 11	7 26					3	5 25						
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31					3 5		9 44					
SAUMUR (État)														
(arrivée)	10 23	7 46			Mixte									
(départ)		7 25	11 5				3 16		6 26	9 55				
Nantilly (départ)		7 36	11 15				3 6		6 16					
SAUMUR (Orl.)														
(arrivée)		7 47	11 23	1 34	3 44	5 39	6 21			11 12	7			
(départ)		7 57	11 35	1 39	3 18		6 29			11 7	12 10			
Vivv		8 11	11 49		3 30	5 57	6 43							
Blou		8 20	11 58		3 36	6 6	6 52							
Vernantes		8 33	12 11		3 49	6 19	7 6							
Linières-Bouton		8 46	12 23		4	6 31	7 18							
Noyant-Méon		9 1	12 36		2 15	4 41	6 45	7 31						
Château-du-Loir		10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48			11 44				
Chartres		2 47			5 56	9 46	12 4	12 45						
Paris		5 55			7 30	11 20	2 27	3 5						

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Direct		mixte	
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Nantes d.												
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45			
Les Rosiers	7 19	10 56	12 31	3 52			6 13					
St-Clément	7 26		12 10	3 59			6 22					
St-Martin	7 33		12 45	4 7			6 31					
Saumur ar.	7 46	11 41	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5			
— d.	7 52	11 46	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13			
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45			7 16					
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47			
Langéais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32			
Tours arr.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 48	4 11	5 46			
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	2 45	11 59		5 8	10 39	10 39			

LA FLÈCHE A SAUMUR

STATIONS	matin		soir		matin		soir	
	1	2	3	1	2	3	1	2
La Flèche	7 20	10 25	4 5		5 30	1 22	7 30	
Clefs	7 35	10 46	4 20		5 43	1 43	7 43	
Baugé	7 52	11 13	4 37		5 54	2 5	7 55	
Junelles	8 6	11 32	4 49		6 1		8 2	
Les Hayes	8 10		4 53		6 6	2 27	8 7	
Longué	8 21	11 51	5 3		6 20	2 53	8 22	
Vivv	8 32	12 14	5 16		6 36	3 21	8 39	
Saumur	8 45	12 30	5 29		6 49	3 39	8 54	

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,